

N/REF : 15/07/2024 16H14 C:000053 I:02665
V/REF : AC/B97232
V/Email reçu le Lundi 15/07/2024 a 16H14

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CPO
IMMEUBLE : LA SAUDRAIS -CPO
1 A 5, RUE LOUISE MICHEL
35590 ST GILLES

Rennes, le 26 Septembre 2024

Référence Marché: 020015-PBS-001-Lot 9 Villejean
LOCALISATION : ALLEE 3 MICHEL - MME POUSSIN JOCELYNE 06 20 46 69 76
LOGEMENT N° 020003, PORTE N°0003, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3
MOTIF : FUIITE SOUS RADIATEUR
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 24/09
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
VIDANGE DU RADIATEUR
FOURNITURE ET POSE D'UN PURGEUR SUR LE RADIATEUR DE L'ENTREE
CHANGEMENT DE JOINTS
RESSERAGE DES RACCORDS
REMISE EN EAU ET PURGE DU RADIATEUR
CONTROLE : BON FONCTIONNEMENT ET BONNE ETANCHEITE
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MB LCOMPTER Email envoyé le 26/09/24 a 10H43 Mme M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBS131-Petit dépannage s/radiateur	1	48,58	48,58
1,00	PBS128-F.P d'un purgeur automatique	1	80,97	80,97
TOTAL H.T.				129,55
T.V.A. a 10,00%				12,95
TOTAL T.T.C.En EURO				142,50

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.